

# VIVRE A



Animation boucher, tous les élèves de l'école primaire.

(Photo A. PORTE)

## MOUTHIERS-SUR-BOËME

### Le mot du Maire

**L**e mois de Juin est toujours très riche en festivités ou animations diverses et c'est l'occasion pour tous d'apprécier le développement de la vie associative communale.

Nous avons ainsi pu assister à diverses manifestations sportives :

- Concours de Pétanque  
*organisé par Action Jeunes*
- Tournoi de Pupilles (foot)  
*organisé par le SCM Football*
- Tournoi Open de Tennis  
*organisé par le SCM Tennis*

Les manifestations culturelles ont été également nombreuses :

- Soirée Théâtrale à la M.J.C.  
*prestation de jeunes allemands*
- Soirée Musicale  
*avec un concert de jazz à la M.J.C.*
- Spectacle Danse Contemporaine  
*Marlène KOFF*
- Portes Ouvertes sur l'Ecole de Danse Classique  
*animée par Gislaine Cohen*

Le Comité des Fêtes a organisé un ball-trap et l'Ecole Maternelle nous a offert un spectacle avec les tout petits, clôturé par un dîner de leur fabrication (peut-être de grands chefs en puissance).

Une animation commerciale organisée très rapidement a eu semble-t-il un franc succès: Sans doute une opération à renouveler dans l'avenir avec une préparation plus longue. Pourquoi pas une association de commerçants!!! Affaire à suivre...

Dans un tout autre ordre d'idées, une très bonne nouvelle pour les élèves des lycées d'Angoulême. La société CITRAM a réaménagé ses horaires et ses lignes de transport. Une ligne supplémentaire a été créée.

Vous trouverez le détail des horaires dans ce bulletin.

Ainsi vous pourrez constater que nous avons une nouvelle ligne au départ de Mouthiers à 7H40 (arrivée à Ma Campagne à 7H55).

De même au départ d'Angoulême, une ligne supplémentaire à 18H15 (arrivée à Moutiers à 18H45).

Modification d'horaire de notre ligne actuelle (départ Champ de Mars 12H15 - La Cathédrale et Ma Campagne, arrivée à Moutiers à 12H45).

Ces lignes ne desserviront plus La Couronne.

Ces modifications vont être, je pense, très appréciées par les parents qui auront beaucoup moins de soucis à se faire pour les trajets scolaires de leurs enfants.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Cécile FORGERON

# HORAIRES DES BUS

## HORAIRES VERS ANGOULEME

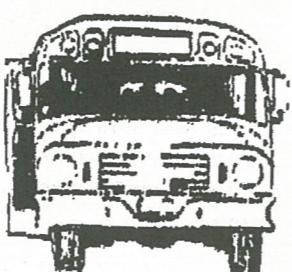
Jours de circulation	Du Lundi au Samedi					Mercredi
	Période Scolaire	Toute l'année (1)	Période Scolaire	Toute l'année	Vacances Scolaires	
Mouthiers	7.00	7.40	8.25	13.20	13.42	14.12
Vœuil	7.08	7.48	8.33	13.28	13.50	14.20
Gaget	7.10	7.50	8.35	13.30	13.52	14.22
Angoulême Ma Campagne	7.15	7.55	8.40	13.35	13.55	14.25
Angoulême Cathédrale	7.25	—	—	—	—	—
Angoulême Champ de Mars	7.35	8.05	8.50	13.45	14.00	14.30
Angoulême Bel Air	—	—	8.55	—	—	—

## HORAIRES AU DEPART D' ANGOULEME

Jours de circulation	Du Lundi au Samedi	Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi
	Toute l'année (2)	Période Scolaire (1)
Angoulême Ch. de Mars	12.15	18.15
Angoulême Cathédrale	12.20	18.20
Angoulême Ma Camp.	12.30	18.30
Gaget	12.35	18.35
Vœuil	12.37	18.37
Mouthiers	12.45	18.45

(1) : Lignes Nouvelles

(2) : Modification d'Horaires



### • OFFRE D'EMPLOIS •

Pour le Centre de Loisirs POST - SCOLAIRE la M.J.C. recrute deux animateurs (trices)

- disponibilité : début Septembre
- si possible diplômé B.A.F.A.
- jours et heures de fonctionnement : *uniquement en période scolaire* lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16H à 18H Soit 8 heures par semaine (143 Frs net)

CONTACTEZ-NOUS  
au 45 67 81 33 ou 45 67 84 38



Accueil Paysan : Portes Ouvertes.

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 27 MAI 1994

### - COMMEMORATION DU 24 AOUT 44

La cérémonie aura lieu le Dimanche 28 Août 1994. Le Conseil Municipal décide de prendre en charge, pour un tiers, les frais occasionnés pour la location d'une fanfare, les deux autres tiers étant pris en charge par les communes de Torsac et Fouquebrune.

### - EXONERATION TAXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de demander l'exonération de la taxe d'assainissement pour un habitant de la commune qui supporte sur sa propriété un passage de canalisation du réseau d'assainissement.

### - TRANSFERTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal décide d'effectuer un transfert de crédits sur le Budget Primitif 94 de la commune, de l'article 666 à l'article 232 d'un montant de 63 535,34 Frs.

### - PROMOTION INTERNE

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif à compter du 2 Mai 1994, dans le cadre d'une promotion interne d'un agent déjà employé en tant qu'agent administratif.

### - CENTRES DE LOISIRS D'ETE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de porter sa participation financière aux Centres de Loisirs d'Eté 94, à 35 francs par jour et par enfant de la commune.

### - ACHAT VEHICULE EXPRESS

Le Conseil Municipal décide de demander au C.C.A.S. le remboursement des frais divers occasionnés lors de l'achat du véhicule "Express" pour un montant de 1 500 Frs.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire les crédits nécessaires à l'achat de ce véhicule, d'un montant de 57 000 Frs, au budget supplémentaire 94 de la commune.

### - BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 106 000 Frs au service Assainissement afin de prendre en charge le déficit restant de ce service.

### - REPAS FOYER RESIDENCE

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 3% les tarifs des repas livrés par la commune au Foyer Résidence, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1994.

### - TARIF JAUNE E.D.F.

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par EDF pour un tarif jaune au groupe scolaire et au stade. Le Conseil Municipal décide de surseoir à toute décision, en attendant un complément d'information (coût du disjoncteur spécial nécessaire).

### - INTERCOMMUNALITE

Le compte-rendu des diverses réunions intercommunales est donné par les conseillers municipaux ayant participé à ces réunions.

### - RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal charge Monsieur DEDIEU de répondre au questionnaire concernant l'organisation du ramassage scolaire 94-95, pour les écoles élémentaire et maternelle de la commune.



Tournoi Pupilles : le groupe des parachutistes.

# INTERCOMMUNALITÉ

## L'UNION FAIT LA FORCE...

Avec les communes de Vœuil-et-Giget, Rouillet-St-Estèphe et Sireuil, Mouthiers a choisi une communauté de communes. Elle porte le nom de Communauté de Communes CHARENTE-BOÈME-CHARRAUD. Cette proposition sera transmise au Préfet par chacun des quatre Conseils Municipaux.

Mais pourquoi donc créer cette Communauté de Communes ?

Se regrouper sur des projets communs, c'est d'abord utiliser la force que constitue l'union.

Notre volonté d'agir ensemble sur le territoire de nos quatre communes au service du développement social, économique, culturel est ce qui fait notre force principale. C'est travailler en commun pour le bien-être des habitants, de leurs familles, des entreprises, des associations.

Cette force est également financière.

Les communes regroupées en Communauté bénéficient en effet de nombreux avantages fiscaux. Grâce à ces avantages il est alors possible de financer plus aisément des réalisations, qui, faute de ces aides, seraient totalement à la charge des communes, donc des contribuables de notre commune.

C'est ainsi que dès le 1<sup>er</sup> Janvier 1995, Mouthiers bénéficiera indirectement d'environ 130 000 Frs supplémentaires à travers la dotation de fonctionnement attribué par l'Etat aux Communautés. Ceci correspondrait à environ 5% d'impôts.

Mais l'Etat n'est pas seul à encourager la coopération intercommunale. Le Conseil Général y va de ses subsides. Sans entrer dans les détails notons que sur les travaux sur la voirie communale, le Conseil Général accorde un bonus de 50% aux projets intercommunaux.

L'Union Européenne attribue elle aussi des soutiens financiers très importants aux initiatives locales suivant les zones où se réalisent ces projets. Dans notre Communauté de Charente-Boème-Charraud, nous avons la chance de pouvoir bénéficier des différents Fonds Européens affectés à la Charente.

Pour résumer l'état d'esprit qui anime l'équipe municipale dans la conduite de ce dossier, nous pouvons dire que nous avons choisi la coopération plutôt que la concurrence entre communes, la complémentarité plutôt que l'isolement.

Le travail entrepris avec nos collègues des autres Conseils Municipaux s'est réalisé dans un esprit de confiance et de cordialité qui nous encourage plus encore. D'ici au 1<sup>er</sup> Janvier 1995, nous vous ferons régulièrement part des différents aspects de ce dossier.

# M . J . C . I N F O S

## \* AU CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique a été fréquenté cette année par une quinzaine de membres, enfants, adolescents et adultes.

Le matériel comprend, outre le nanoréseau, 2 PC XT, 2 PC 386 SX 33 et un PC multimédia 486 SX 25 ; c'est dire qu'il commence à être intéressant !

Pour la prochaine année scolaire, la séance du vendredi de 18H à 20H est reconduite pour les enfants, avec comme activités : logo, dessin sur ordinateur, traitement de texte et détente avec des jeux.

Il sera également proposé une séance de traitement de texte (works pour windows), une initiation à la programmation : BASIC, PASCAL, C (selon la demande) et l'utilisation de windows, d'une carte son ou d'un lecteur de CD-ROM.

L'organisation de ces activités se fera au cours d'une réunion pendant laquelle les personnes intéressées pourront faire part de leurs souhaits et de leurs moments disponibles. Cette réunion aura lieu le **Samedi 17 Septembre à 14H** dans la salle informatique de l'école primaire.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. LATHIERE - ☎ 45 67 92 53

## \* ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 à 4 ANS LE MERCREDI ET LES PETITES VACANCES

Ces enfants là sont scolarisés et ne peuvent être accueillis au Centre de Loisirs (accueil à partir de 4 ans).

Pour la rentrée de Septembre, les assistantes maternelles de la crèche familiale auront toutes une extension d'agrément pour accueillir les enfants de 3 à 4 ans le mercredi et pendant les

petites vacances. Les parents intéressés pourront contacter la Directrice de la Crèche : Madame Anne-Marie MARTIGNAC, dans les locaux de la crèche (ancienne école maternelle) aux heures indiquées dans l'article sur les "P'tits Loups" (Page 5).

## \* CONCERTS DE LA CHORALE MJC

Samedi 18 Juin, la chorale "AMADEUS" (Chœurs de Boème, Arcana de Ruelle, Gosses d'Angoulême) a interprété avec un grand talent le fameux requiem de Gabriel FAURÉ, dans l'église Saint-Denys de Montmoreau, devant un public très nombreux (au moins 300 personnes).

Le requiem de FAURÉ est une œuvre magnifique, forte et grandiose et très difficile ! son apprentissage a demandé des heures de travail intense, mais le résultat est à la hauteur des ambitions du Chef de Chœur Jacques MAROT et des 120 choristes, tous très talentueux. Ce fut absolument extraordinaire ! Le public était transporté ! et l'émotion très forte aussi bien parmi les spectateurs que parmi les choristes.

"AMADEUS" s'est produit également à La Rochefoucauld et à Angoulême (à la cathédrale) avec autant de bonheur et de succès devant un public toujours très nombreux.

Merci à cette troupe de nous apporter toutes ces émotions à travers la beauté de la musique de FAURÉ qui incarne la culture musicale française.

En 1902, FAURE écrivait à un ami à propos du requiem : "C'est ainsi que je sens la mort : comme une délivrance heureuse, une aspiration au BONHEUR d'au-delà plutôt que comme un passage douloureux".

Le BONHEUR, c'est bien ce que les choristes ont vécu pendant ces 3 jours et ce qu'ils ont su donner au public venu les écouter !

# M . J . C . I N F O S

## "Les P'tits Loups"

### Comment vont les P'tits Loups ?

Très bien ! C'est vrai, les P'tits Loups sont en pleine forme, la pédiatre lors de la visite médicale annuelle l'a confirmé : ils s'éveillent et grandissent à merveille.

... Et la Crèche Familiale de Mouthiers se porte bien elle aussi : les 9 assistantes maternelles toujours aussi motivées accueillent nos 14 p'tits loups inscrits à cette date (certains sont en partance pour l'école maternelle en septembre et d'autres petits bébés s'inscrivent...).

Il faut dire que les P'tits Loups sont aussi très actifs : l'autre matin, tous grimpés dans le minibus communal, en direction de la chèvrerie. La rencontre avec les chèvres les a enchantés : l'odeur de la chèvrerie et le bâlement des chevreaux surprennent à peine, les petites mains caressent les têtes et donnent le foin à manger.

Les chèvres, debout sur leurs pattes arrière, sont ravies elles aussi, de voir tous ces petits enfants. La visite s'est terminée par une dégustation de fromages fabriqués sur place : nos plus grands ont apprécié ce nouveau goût (...) et il faut le dire franchement, leurs accompagnatrices également !).

Au milieu de cette matinée, nous avions fait une pause pour fêter l'anniversaire de Benjamin. Assis à l'ombre d'un arbre sur des couvertures, les enfants ont joué un peu, le temps qu'Anne-Marie prépare les verres et biberons d'eau et installe les deux bougies sur le gâteau.

**CRÈCHE FAMILIALE "LES P'TITS LOUPS" - 55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS-SUR-BOÈME**  
**Téléphone : 45 67 84 88**



Concours de Pétanque Action Jeunes.

## ACTION JEUNES

### CONVIVIALITÉ AUTOEUR DU COCHONNET !

Déprogrammé dans un premier temps, le 5 Juin, le 3<sup>ème</sup> Tournoi de Pétanque d'Action Jeunes (A.J.) s'est finalement déroulé, par un bel après-midi ensoleillé, le Dimanche 12 Juin. Une trentaine de doublettes ont ainsi pu se disputer dans un bon esprit les jambons, coupes et bouteilles qui leur étaient promis.

Notons que le concours principal a été remporté par une doublette couronnaise composée de MM. CHALANNA et DELAFAYE. En ce qui concerne le tableau de la consolante, celui-ci fut décroché par un duo du cru : Jean-Marie POTIER et Sébastien ALLERON. En tout cas, bravo à tous d'avoir participé à ce tournoi que vous avez rendu si convivial.

Un apéritif offert par Action Jeunes clôture cet après-midi amical.

Nous tenons à remercier les différents commerçants de Mouthiers qui ont répondu, encore une fois, présents en nous offrant généreusement de nombreux et jolis lots, soient respectivement : le Café de la Gare, la Pâtisserie-Boulangerie Aussurin, le Chausseur M. Dedieu, la Supérette CALI, le Salon de Coiffure Métamorphose, le Crédit Agricole, la Boucherie Maurice, le Café Marcel Lamazières, la Droguerie Chastagnol, le Salon de Coiffure de Mme Garraud.

Parallèlement à ces divers commerçants monastériens, joignons également à la réussite de notre manifestation le Centre Leclerc Vêtements et la Mutuelle Complémentaire 403 d'Angoulême, sans oublier l'Hypermarché AUCHAN - La Couronne.

Pour finir, soulignons l'aide matérielle que nous ont apportée le Comité des Fêtes et la Mairie de Mouthiers.

A bientôt dans "Vivre à Mouthiers" !



Journée de tous les sports : GRS.

# LES ECHOS ...

Garage MANON Christian  
AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme  
Tél. 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture  
Carrelage  
Neuf et Rénovation  
Plans - Devis

Le Brisset. 16440 Mouthiers  
Tél. 45.67.92.26

**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**

23, rue de la Boëme  
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85  
Fax : 45 67 80 62

**3 Metamorphose**  
Tél. 45 67 83 69  
COIFFURE Hommes Dames Enfants

Une fois par mois une ESTHETICIENNE est à votre disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE  
Centre bourg - Place Petite Rosselle  
16440 MOUTHIERS SUR BOËME

Dans votre commune

**Chaussures**  
**DEDIEU**  
**ACHETEZ A MOUTHIERS**  
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE  
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

**GENDRON Dominique**

Les Agriers  
16440 MOUTHIERS

Tél. 45 67 88 03

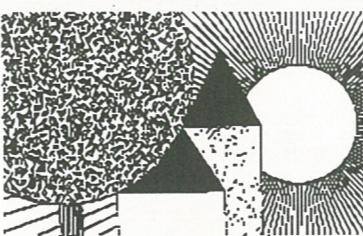


**La Boëme Fleurie**

Fleurs Naturelles, Séchées, Mariage, Plantes, Deuils, Articles Funéraires,  
Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.

OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 15h à 19h30  
• Tous les Dimanche et Jours Fériés de 9h30 à 12h30

26, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 83 87



## CERCLE DES AINES

Le Cercle des Aînés prépare pour le **Jeudi 21 Juillet prochain** une journée en Gironde avec le programme suivant dont nous espérons qu'il séduira nos amis.

### *L'après-midi :*

• Visite des Métairies et du Château de Roquetaillade à Mazères, près de Langon : c'est un château féodal, admirablement restauré et meublé. La visite s'accompagnera sans doute d'une dégustation...

Puis nous reprendrons la route de Mouthiers où nous arriverons aux alentours de 20 heures.

Les informations complémentaires (prix et heure de départ en particulier) paraîtront dans la Charente Libre. A l'heure où ce bulletin sortira, celle-ci les aura peut-être déjà publiées.

## L'ALCOOL BU, L'ALCOOL TUE...

### BRISONS LE SILENCE

une réunion de sensibilisation et d'information sur le thème  
**Les Femmes et l'Alcool**  
aura lieu à la Mairie de Mouthiers  
le Vendredi 22 Juillet 94 à 20H

Nous sommes  
**TOUTES** et tous concernés.  
**VENEZ NOMBREUX**  
EN PARLER.

Brigitte, Chantal

### Autorisation Préfectorale

**Article 1 :** Les statisticiens agricoles régionaux et départementaux ainsi que leur personnel sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées des communes du département en vue de procéder aux opérations d'arpentage et d'observation du territoire agricole nécessaire à l'élaboration de la statistique agricole annuelle et ce durant la période allant du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre 1994.

**Article 2 :** Les maires des communes concernées sont invités à prêter au besoin leur concours et l'appui de leur autorité aux personnels désignés ci-dessus.

Il y aura une visite de l'Eglise de Mouthiers commentée par un guide conférencier  
**le 21 Juillet à 21H**  
Rendez-vous devant l'église.

Pas de permanence du Secours Populaire pendant l'été.

**Reprise le 3<sup>ème</sup> lundi de Septembre.**

### Recensement Militaire

Les jeunes gens nés en **Avril, Mai, Juin 1977**  
sont priés de venir en Mairie  
**entre le 1<sup>er</sup> et le 31 Juillet 1994**  
munis du livret de famille des parents

**Nous vous demandons de placer vos poubelles en bordure des trottoirs pour éviter à la benne d'avoir à rouler sur les trottoirs.**

# LES ECHOS...

## Ecole Maternelle

### LA GRANDE ... CUISINE !

Les enfants de l'école maternelle ont passé deux jours dans "la peau" de vrais petits cuisiniers.

En effet, c'est dans la joie et la bonne humeur qu'ils ont mis "la main à la pâte" afin de préparer un dîner pour leurs parents le Vendredi 17 Juin en soirée.

Au programme : Jeudi, confection d'un gigantesque taboulé (15 kg de semoule). Ce fut un grand moment d'émotion. Enfants, mamans bénévoles, aides maternelles et maîtresses pleuraient en chœur dans la cantine. Mais ce n'était que les oignons !

Vendredi, tartes aux pommes, tartes aux poires, salades à trier et à laver, camemberts à couper, salle à décorer... Le travail fut rondement mené. Merci aux parents.

Profitons-en aussi, pour tirer un grand coup de chapeau à l'équipe de la cuisine (Liliane Braud, Didier Pineau, Françoise Robert, Christine Sauvet, Brigitte Lacoste, Chantal Basland et Françoise Soulard) qui nous a fait cuire, entre autre, les rôtis de porc, qui a mis à notre disposition son savoir-faire et sa bonne volonté, sans compter.

Mis à part le repas, les enfants avaient également préparé, pour la première partie de la soirée, un spectacle dansé. Bien sûr, il y eût le fameux quart d'heure charentais, quelques problèmes techniques résolus grâce à un ancien papa d'élève (merci Alain pour nos oreilles et à l'année prochaine) mais, malgré tout, les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Bravo !

Le spectacle a été présenté à toutes les personnes intéressées, au Foyer Résidence et au Club du troisième âge, le Vendredi 24 Juin dans les locaux de l'école maternelle.

### REMERCIEMENTS :

- Aux aides maternelles,
- A l'équipe de la cuisine,
- Aux papas et mamans venus nous aider ne serait-ce qu'un instant, avant, pendant et après le dîner-spectacle,
- A la M.J.C. qui nous a gracieusement prêté son matériel.
- A Daniel, pour l'éclairage

### SPECTACULAIRE MATERNELLE

Cent acteurs et actrices devant une salle comble et enthousiaste à Mouthiers. La fête de l'école maternelle le 17 Juin a encore été un triomphe.

Regroupés en familles d'aliments de toutes les couleurs, vert-légumes, rouge-viande, gris-boissons..., les enfants ont expliqué l'originalité et la nécessité de chaque type d'aliment pour notre organisme, au rythme d'une histoire, d'une musique, d'une danse...

"Dire que certains croient encore que la maternelle est une garderie bon marché !" remarquait une grand-mère à l'issue du spectacle. Apprendre à vivre ensemble, à connaître ce dont on a besoin, apprendre à compter, à maîtriser son corps, le crayon, est-ce donc si évident ? La maternelle est bien une école à part entière, unique et nécessaire... comme l'est chaque famille d'aliment.

Quel plaisir de voir les enfants tout fiers d'annoncer : "C'est nous qui avons préparé le repas". Quel amusement de voir ensuite ces enfants téléphoner aux grands-parents pour les inviter à la seconde représentation.

Un grand merci à l'équipe enseignante, et à tous ceux et celles qui ont aidé nos "petits bouts" à réaliser de grandes choses.

*Un parent d'élève.*

## Etat Civil

### • Naissances •

• Le 18 Mai  
*Marie Reynaud*  
- Les Sicauds

• Le 04 Juin  
*Coralie Guyon*  
- Le Rosier

• Le 08 Juin  
*Valentin André*  
- Le Brisset

• Le 09 Juin  
*Matthieu Faucon*  
- Impasse de la Frérie

• Le 13 Juin  
*Arnaud Barcouzareaud*  
- La Font du Rossignol

### • Décès •

• Le 28 Juin  
*Hubert Rousseau*  
- Forge

## Calendrier des Festivités

### JUILLET

- |            |   |
|------------|---|
| Samedi 2   | - Fête Ecole Elémentaire                    |
| Dimanche 3 | - Fête ADMR à Plassac                       |
| Samedi 9   | - Anniversaire Action Jeunes                |
| Jeudi 14   | - Méchoui et Concours de Pêche de la Chasse |
| SamEDI 23  | - Soirée Action Jeunes                      |

### SEPTEMBRE

- |             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| Dimanche 18 | - Rallye M.J.C.                |
| Lundi 19    | - Permanence Secours Populaire |

*Le prochain  
bulletin*

Il paraîtra début Septembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Août.  
Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 Janvier pour le n° de décembre par exemple).  
On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.